

Département de l'Ariège
Commune de FERRIERES SUR ARIEGE
09000

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-quatre et le huit Avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur HOYER Paul, Maire de la Commune.

Présents : Paul HOYER, Martine DOUMENC-CAUBERE, Gilles CASTROVIEJO, Alain CABALLERO, Valérie SURCIN, Jean-Paul GRANIER, Philippe BILLAUD, Enguerrand BORDEAU, Jean CASSAN, Katia RIU

Absents excusés : Jacques HUBERT, Franck MENDEZ

Procuration de : Jacques Hubert à Valérie SURCIN et Franck MENDEZ à Katia RIU

Secrétaire de séance : Katia RIU

Date de la convocation : 25 Mars 2024

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le **12 AVR. 2024**

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_19-DE

OBJET :
**DELIBERATION VOTANT LES TAUX DES TAXES LOCALES
POUR L'ANNEE 2024**

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 2121-29,

Vu l'article 16 de la loi n° 2019-1479 de finances pour 2020 lequel prévoit la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales,

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 1636 B *sexies*,

Vu la note d'information de la DGCL du 14 mars 2024 relative aux informations fiscales utiles à la préparation des budgets 2024,

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 13 avril 2023, le conseil municipal avait fixé les taux des impôts comme mentionnés ci-dessous :

- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 39,13 % ;
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 71,44 %,

Depuis 2020, le taux de taxe d'habitation (TH) était figé à sa valeur de 2019 jusqu'en 2022 inclus consécutivement à la réforme de la fiscalité directe locale.

A partir de 2023, le taux de TH sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B *sexies* du CGI.

Compte tenu de ces éléments,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE d'appliquer pour l'année 2024 les taux suivants aux impôts directs locaux :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 45.73 %.
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 83.50 %.
- Taxe d'Habitation : 14.11 %

CHARGE Monsieur le Maire de procéder à la notification de cette délibération à l'administration fiscale et aux services préfectoraux.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2024

Taxes	Bases d'imposition effectives 2023 1	Taux de référence 2024 2	Taux plafonds 2024 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2024 4	Produits référence 2024 5	Taux votés 2024 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2024 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	1 268 627	39,13	111,68	1 324 000	518 081	45,73	605 465
Taxe foncière non bâties (TFNB)	4 733	71,44	300,60	4 700	3 358	83,50	3 924
Taxe d'habitation (TH)	128 857	12,07	52,61	98 100	11 840	14,11	13 842
Coïncision foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
			Total	533 279			623 231
Taxe	Bases d'imposition effectives 2023	Taux de référence de TH 2024	Taux de majoration 2023	Bases d'imposition prévisionnelles 2024	Produit référence (col.4 x col.2 x col.3) 2024	Taux de majoration voté 2024	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2024)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	8	9	10	11
Taxe foncière bâties (TFB)	623 231		45,73	
Taxe foncière non bâties (TFNB)	533 279		83,50	
Taxe d'habitation (TH)		1,168677	14,11	
Coïncision foncière des entreprises (CFE)				
	Produit total souhaité		Taux proportionnels (col. 2 x col. 9)	
				Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.

Si la diminution sans Ilen
des taux a été décidée en 2024,
cochez la case

RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2024

TVA	IFER / PYLONES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total
	3 074			168 746	0	0	-189 882	11
								-18 062

TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2024

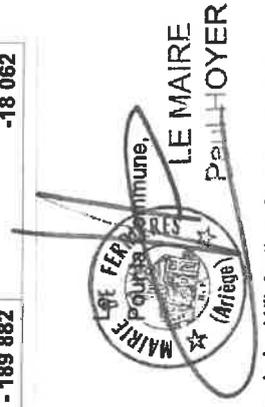
Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	623 231	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	-18 062	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2024	605 169
---	---------	---	--	---------	---	--	---------

A FOIX

Le 11 MARS 2024
Pour la Direction des Finances publiques,
marc cocchio
DIRECTEUR DEP. DES FINANCES

Le

Pour la Préfecture,



Feuille à compléter et à retourner systématiquement à la Préfecture et au service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la délibération de vote des taux.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_19-DE

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS		2. BASES EXONÉRÉES		4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFER ET PYLONES	
Taxe foncière bâtie :		Taxe foncière bâtie :		a. Éoliennes et hydroliennes	
a. Personnes de condition modeste	617	a. Par le conseil municipal		b. Centrales électriques	
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	0	b. Par la loi		c. Centrales photovoltaïques	
c. Locaux industriels	167 764	Taxe foncière non bâtie :		d. Centrales hydrauliques	
d. Logements sociaux : exo de longue durée	0	a. Par le conseil municipal		e. Centrales géothermiques	
Taxe foncière non bâtie	365	b. Par la loi (terres agricoles)		f. Transformateurs électriques	
Taxe d'habitation :		c. Par la loi (autres)		g. Stations radioélectriques	
a. Dotations pour perte de THLV	>>>	Cotisation foncière des entreprises		h. Installations gazières et autres	
b. Mayotte	>>>	a. Par le conseil municipal		i. Taxe sur les pyônes	3 074
Cotisation foncière des entreprises :		b. Par la loi		5. RÉFORMES FISCALES	
a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire	>>>	3. BASES DE TAXE D'HABITATION		a. TVA prév. (compensation TH)	>>>
b. Base minimum	>>>	a. Résidences secondaires et assimilées	87 400	b. TVA prév. (comp. CVAE)	0
c. Locaux industriels		b. Logements vacants soumis à la THLV	10 700	c. Coefficient correcteur	0,723142
d. Autres allocations		c. Bases dégrévées hors locaux vacants	29 393	d. Taux FB commune 2020	17,98
		d. Bases dégrévées locaux vacants	4 981	e. Taux FB département 2020	21,15
		e. Bases dégrévées mayo THS			
6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX		6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH		6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE	
TAUX PLAFONDS		Taux moyens communaux de 2023 au niveau :		Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2023 au niveau :	
Taux plafonds de 2024		Taux des EPCI de 2023		a. National	
national	11	de 2024	de 2023	b. Communal	
départemental	12	13	14	Taux maximum :	
114,68	45,87	114,68	3,00000	a. Taux communal majoré à ne pas dépasser	
304,93	121,97	304,93	4,33000	b. Taux maximum de la majoration spéciale	
61,13	22,01	61,13	8,52000		
>>>	>>>	>>>	>>>		
Taux plafonds de 2024		Taux des EPCI de 2023		Taux maximum :	
national	11	de 2024	de 2023	a. Taux communal majoré à ne pas dépasser	
départemental	12	13	14	b. Taux maximum de la majoration spéciale	
114,68	45,87	114,68	3,00000		
304,93	121,97	304,93	4,33000		
61,13	22,01	61,13	8,52000		
>>>	>>>	>>>	>>>		
Taux plafonds de 2024		Taux des EPCI de 2023		Taux de CFE perçue en 2023 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique	
national	11	de 2024	de 2023	8,66	
départemental	12	13	14	>>>	
114,68	45,87	114,68	3,00000		
304,93	121,97	304,93	4,33000		
61,13	22,01	61,13	8,52000		
>>>	>>>	>>>	>>>		
Taux plafonds de 2024		Taux des EPCI de 2023		Taux de CFE perçue en 2023 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique	
national	11	de 2024	de 2023	8,66	
départemental	12	13	14	>>>	
114,68	45,87	114,68	3,00000		
304,93	121,97	304,93	4,33000		
61,13	22,01	61,13	8,52000		
>>>	>>>	>>>	>>>		

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_19-DE

Au registre sont les signatures.

Le Maire certifie sous sa responsabilité,

le caractère exécutoire de cet acte le: 12 AVR. 2024

Après dépôt en préfecture le: 12 AVR. 2024

Après publication ou notification le : 12 AVR. 2024

Pour copie conforme.

Le Maire,
Paul HOYER



Le Secrétaire de Séance
Mme Katia RIU

Nombre de membres en exercice : 12
Nombre de membres présents : 10
Nombre de suffrages exprimés : 12
Nombre de procurations : 2
VOTES : Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Date de mise en ligne de l'acte : 12 AVR. 2024

Séance du Conseil Municipal de Ferrières-sur-Ariège du 08 avril 2024

Délibération N°2024/20

Département de l'Ariège
Commune de FERRIERES SUR ARIEGE
09000

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-quatre et le huit Avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur HOYER Paul, Maire de la Commune.

Présents : Paul HOYER, Martine DOUMENC-CAUBERE, Gilles CASTROVIEJO, Alain CABALLERO, Valérie SURCIN, Jean-Paul GRANIER, Philippe BILLAUD, Enguerrand BORDEAU, Jean CASSAN, Katia RIU

Absents excusés : Jacques HUBERT, Franck MENDEZ

Procuration de : Jacques Hubert à Valérie SURCIN et Franck MENDEZ à Katia RIU

Secrétaire de séance : Katia RIU

Date de la convocation : 25 Mars 2024

OBJET :
ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2024
DU BUDGET GENERAL

Le conseil municipal, sur le rapport de Madame Martine DOUMENC, Première Adjointe au Maire, déléguée aux finances,

Considérant que conformément aux dispositions de la loi relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019, les communes doivent établir chaque année un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant au Conseil Municipal au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercées en leur sein et au sein de tout syndicat. Cet état doit être communiqué chaque année aux conseillers municipaux avant l'examen du budget de la commune. Il ne donne lieu ni à débat, ni à délibération.

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales,
- L'article 242 de la loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019
- L'arrêté interministériel du ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et du ministre de l'action des comptes publics du 20 décembre 2018 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques
- la délibération 2023/50 concernant l'adoption au 1^{er} janvier 2024 de la nomenclature budgétaire et comptable M57 abrégée ;
- L'instruction comptable et budgétaire M. 57,
- La loi N°84-53 du 26 janvier 1984, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
- Le décret du 20 février 1997, relatif à la procédure des autorisations de programme (AP) et des crédits de paiement (CP),
- La circulaire NOR/INT/B/89/00071C du 22 février 1989, relative aux concours financiers à court terme offerts aux collectivités locales,
- La circulaire interministérielle NOR/IOC/B/10/15077/C du 25 juin 2010 relative aux produits financiers offerts aux collectivités locales et à leurs établissements publics,
- Qu'il y a lieu de procéder au vote du budget primitif pour l'année. 2024,

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

- Qu'il y a lieu d'adopter les autorisations de programme et les crédits de paiements pour 2024,
- Qu'il est nécessaire d'arrêter le tableau des effectifs au 1er janvier 2024,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

**ARRETE le budget primitif de la commune de Ferrières-sur-Ariège pour l'exercice 2024
comme suit**

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR, 2024



ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE hors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
									II = I + II
	TOTAL	1 080 356,68	0,00	0,00	1 109 349,18	1 109 349,18	0,00	1 109 349,18	1 109 349,18
011	Charges à caractère général (4)	343 482,55	0,00	0,00	336 643,89	336 643,89	0,00	336 643,89	336 643,89
60611	Eau et assainissement	5 300,00	0,00		5 300,00	5 300,00	0,00	5 300,00	5 300,00
60612	Énergie - Electricité	57 800,00	0,00		63 000,00	53 000,00	0,00	53 000,00	53 000,00
60622	Carburants	5 840,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
60623	Alimentation	800,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
60631	Fournitures d'entretien	5 100,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60633	Fournitures de voirie	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
60636	Vêtements de travail	1 500,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6067	Fournitures scolaires	7 700,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
6069	Autres matières et fournitures	0,00	0,00		30,00	30,00	0,00	30,00	30,00
611	Contrats de prestations de services	127 861,55	0,00		127 861,00	127 861,00	0,00	127 861,00	127 861,00
612	Redevances de crédit-bail	0,00	0,00		7 950,52	7 950,52	0,00	7 950,52	7 950,52
613	Locations	0,00	0,00		280,00	280,00	0,00	280,00	280,00
61521	Entretien terrains	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	3 500,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
615231	Entretien, réparations voiries	4 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	3 300,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
6156	Maintenance	34 584,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6161	Multirisques	11 602,00	0,00		7 779,90	7 779,90	0,00	7 779,90	7 779,90
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00		2 642,47	2 642,47	0,00	2 642,47	2 642,47
617	Etudes et recherches	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
618	Divers	3 600,00	0,00		3 400,00	3 400,00	0,00	3 400,00	3 400,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	8 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	10 400,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	9 000,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	13 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6284	Redevances pour services rendus	300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	6 295,00	0,00		6 300,00	6 300,00	0,00	6 300,00	6 300,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	10 500,00	0,00		10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	515 200,00	0,00	0,00	541 100,00	541 100,00	0,00	541 100,00	541 100,00
6218	Autre personnel extérieur	22 200,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre org.)	7 600,00	0,00		8 200,00	8 200,00	0,00	8 200,00	8 200,00
6411	Personnel titulaire	326 304,00	0,00		330 000,00	330 000,00	0,00	330 000,00	330 000,00
6413	Personnel non titulaire	11 396,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	141 700,00	0,00		150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00
6470	Autres charges sociales	4 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
648	Autres charges de personnel	1 500,00	0,00		900,00	900,00	0,00	900,00	900,00
014	Atténuations de produits	5 000,00	0,00		16 858,94	16 858,94	0,00	16 858,94	16 858,94
7392221	Fonds péréquation ress. com. et Intercom	5 000,00	0,00		5 324,00	5 324,00	0,00	5 324,00	5 324,00
74119	Reversement sur DGF	0,00	0,00		11 534,94	11 534,94	0,00	11 534,94	11 534,94
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	89 907,01	0,00	0,00	86 378,22	86 378,22	0,00	86 378,22	86 378,22
65131	Bourses	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65138	Autres secours	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65311	Indemnités de fonction	40 048,80	0,00		40 890,00	40 890,00	0,00	40 890,00	40 890,00
65312	Frais de mission et de déplacement	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65313	Cotisations de retraite	2 000,00	0,00		1 730,00	1 730,00	0,00	1 730,00	1 730,00
65316	Formation	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65561	Contrib. fonds compens. ch. territoriales	13 185,00	0,00		13 185,00	13 185,00	0,00	13 185,00	13 185,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	3 094,22	0,00		3 094,22	3 094,22	0,00	3 094,22	3 094,22
65748	Subv. fonct. autres personnes droit privé	13 200,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6584	Amendes fiscales et pénales	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
65888	Autres	16 278,99	0,00		17 279,00	17 279,00	0,00	17 279,00	17 279,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	953 589,56	0,00	0,00	980 981,05	980 981,05	0,00	980 981,05	980 981,05

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
66	Charges financières	16 432,70	0,00		21 030,25	21 030,25		21 030,25	21 030,25
66111	Intérêts réglés à l'échéance	16 432,70	0,00		21 030,25	21 030,25		21 030,25	21 030,25
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			500,00	500,00		500,00	500,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00			500,00	500,00		500,00	500,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		16 432,70	0,00	0,00	21 530,25	21 530,25		21 530,25	21 530,25
Total des dépenses réelles		970 022,26	0,00	0,00	1 002 511,30	1 002 511,30	0,00	1 002 511,30	1 002 511,30
023	Virement à la section d'investissement	110 334,42			106 827,88	106 827,88		106 827,88	106 827,88
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			10,00	10,00		10,00	10,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00			10,00	10,00		10,00	10,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		110 334,42			106 837,88	106 837,88		106 837,88	106 837,88

TOTAL	1 080 356,68	0,00	1 109 349,18	1 109 349,18	1 109 349,18	0,00
						+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
						=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						1 109 349,18

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE



III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	993 773,00	0,00	1 036 381,63	1 036 381,63	1 036 381,63
013	Affénuations de charges (3)	20 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	20 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	50 000,00	0,00	50 300,00	50 300,00	50 300,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	300,00	300,00	300,00
7032	Stationnement et location voie publique	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	184 103,00	0,00	202 482,74	202 482,74	202 482,74
73211	Attribution de compensation	184 103,00	0,00	178 482,74	178 482,74	178 482,74
73223	Fonds départ. DMTD pour com - 5000 hab.	0,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
7328	Autres fiscalités reversées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
738	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
731	Fiscalité locale	339 082,00	0,00	436 423,00	436 423,00	436 423,00
73111	Impôts directs locaux	331 845,00	0,00	433 349,00	433 349,00	433 349,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	2 237,00	0,00	3 074,00	3 074,00	3 074,00
74	Dotations et participations (3)	286 403,00	0,00	245 175,69	245 175,69	245 175,69
741121	DSR des communes	15 403,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00
741126	Dotat. de compensation des EPCI	20 482,00	0,00	20 482,00	20 482,00	20 482,00
742	Dot. aux élus locaux	255,00	0,00	255,00	255,00	255,00
744	FCTVA	1 600,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	200,00	200,00	200,00
7473	Participation départements	800,00	0,00	800,00	800,00	800,00
74748	Participation autres communes	23 400,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
7478	Participation Autres organismes	55 000,00	0,00	11 492,89	11 492,89	11 492,89
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	11 563,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	150 421,00	0,00	168 381,00	168 381,00	168 381,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	0,00	365,00	365,00	365,00
7484	Dotat. de recensement	1 429,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	6 050,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	94 185,00	0,00	67 000,00	67 000,00	67 000,00
752	Revenus des immeubles	66 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
7588	Autres produits divers gestion courante	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	26 185,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
	Total des recettes de gestion des services	973 773,00	0,00	1 016 381,63	1 016 381,63	1 016 381,63
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	973 773,00	0,00	1 016 381,63	1 016 381,63	1 016 381,63
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
72	Production immobilisée	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00

R007 Résultat reporté ou anticipé (7) 72 967,55

Total des recettes de fonctionnement cumulées 1 109 346,18

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	88 837,88
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

III - VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								A
DEPENSES								
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	568 155,78	61 806,76	0,00	1 040 055,44	1 040 055,44	0,00	1 040 055,44	1 101 862,20
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (8)	12 190,00	0,00	0,00	22 206,49	22 206,49	0,00	22 206,49	22 206,49
21 Immobilisations corporelles	675,17	0,00	0,00	5 193,95	5 193,95	0,00	5 193,95	5 193,95
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	20 137,51	0,00	0,00	91 036,42	91 036,42	0,00	91 036,42	91 036,42
Total des opérations d'équipement (3)	332 800,50	61 806,76	0,00	742 780,00	742 780,00	0,00	742 780,00	804 586,76
Total des dépenses d'équipement	365 803,18	61 806,76	0,00	861 216,86	861 216,86	0,00	861 216,86	923 023,62
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1888 non budgétaire)	65 552,60	0,00		67 802,16	67 802,16		67 802,16	67 802,16
18 Cpte de liaison : affectation (BA, règle)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	65 552,60	0,00	0,00	67 802,16	67 802,16	0,00	67 802,16	67 802,16
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	431 355,78	61 806,76	0,00	929 019,02	929 019,02	0,00	929 019,02	990 825,78
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	20 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	116 800,00			91 036,42	91 036,42		91 036,42	91 036,42
Total des dépenses d'ordre	136 800,00			111 036,42	111 036,42		111 036,42	111 036,42
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								40 432,14
Total des dépenses d'investissement cumulées								1 142 294,34

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
11	EMBELLISSEMENT		266 391,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12	ACQUISITION		954 300,69	420,00	42 000,00	42 000,00	0,00	42 000,00
13	TRAVAUX DE BÂTIMENT		268 394,65	33 349,11	10 780,00	10 780,00	0,00	10 780,00
14	VOIES RESEAUX MURS		334 878,81	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
29	AMENAGEMENT RD8		372 677,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
37	COM. CREATION SITE INTERNET		3 575,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
38	PROJET AMENAGE.LOGEMENTS.ACT ECO		1 793 455,17	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
49	GOUDRONNAGE		21 254,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
50	COL DE LA PERCHE		103 183,70	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
51	RENOVATION ECOLE SIMONE VEIL		103 891,52	28 037,65	678 000,00	678 000,00	0,00	678 000,00
TOTAL			1 153 102,71	61 806,76	742 780,00	742 780,00	0,00	742 780,00

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		543 030,78	87 442,20	1 040 055,44	1 040 055,44	1 127 497,64
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	272 338,36	87 442,20	445 381,14	445 381,14	532 823,34
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	255 000,00	255 000,00	255 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		272 338,36	87 442,20	700 381,14	700 381,14	787 823,34
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	42 158,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	77 000,00	77 000,00	77 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 400,00	0,00	400,00	400,00	400,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	32 400,00	32 400,00	32 400,00
Total des recettes financières		43 558,00	0,00	141 800,00	141 800,00	141 800,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		315 896,36	87 442,20	842 181,14	842 181,14	929 623,34
021	Virement de la section de fonctionnement	110 334,42		106 827,88	106 827,88	106 827,88
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		10,00	10,00	10,00
041	Opérations patrimoniales (6)	116 800,00		91 036,42	91 036,42	91 036,42
Total des recettes d'ordre		227 134,42		197 874,30	197 874,30	197 874,30
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)						0,00
Affectation au compte 1068 (8)						14 796,70
Total des recettes d'investissement cumulées						1 142 294,34

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2022 : 86 583.68 €

DEFICIT DE FONCTIONNEMENT 2023 : -24 281.15 €

INTEGRATION EXCEDENT FONCTIONNEMENT SIVE : 25 461.72 €

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT TOTAL : 87 764.25 €

DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2022 : -63 098.12 €

EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 2023 : 19 576.86 €

INTEGRATION EXCEDENT D'INVESTISSEMENT SIVE : 3 092.12 €

SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT : - 40 432.14 €

SOLDE DES RESTES A REALISER 2023 : 61 806.76 € EN DEPENSES

87 442.20 € EN RECETTES

1068 BESOIN DE FINANCEMENT : 14 796.70 €

DEFICIT D'INVESTISSEMENT A REPORTER AU 001 EN DEPENSES : 40 432.14 €

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT A REPORTER AU 002 EN RECETTES : 72 967.55 €

ADOPTÉ les autorisations de programme et les crédits de paiement proposés dans la présente délibération pour l'année 2024,

CONSIDERE qu'en application de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal fixe les limites dans lesquelles le maire exerce les délégations que le conseil lui a confiées en matière de droit à caractère non fiscal et d'emprunts, et précise que :

- Le maire procède à la révision périodique des tarifs existants, ainsi qu'à la détermination des tarifs à caractère temporaire ou ponctuel, à la fixation de droits complémentaires aux tarifs existants. Le conseil municipal demeure seul compétent pour créer de nouvelles grilles tarifaires permanentes.

Cette délégation s'exerce dans cette limite jusqu'à l'adoption du budget primitif de l'exercice suivant.

- Dans la limite de ces montants, le maire reçoit délégation aux fins de contracter tout emprunt à court ou long terme, à un taux effectif global compatible avec les dispositions légales et réglementaires applicables en cette matière.

- Le maire est autorisé à effectuer, dans le cadre de la gestion de la dette, les opérations de restructuration par la signature d'avenants à des contrats existants (avec ou sans mouvement de fonds) ou par le remboursement anticipé d'emprunts et leur refinancement.

ARRETE le tableau des effectifs du personnel communal figurant en annexe du budget primitif pour 2024 et autorise le maire à procéder aux recrutements nécessaires pour pourvoir aux emplois municipaux et à pourvoir par recrutement contractuel.

AUTORISE, pour l'exécution du présent budget et jusqu'à l'adoption du budget primitif de l'exercice suivant, Monsieur le maire à signer toute convention ayant pour objet des recettes, qui ne crée par elle-même aucune charge nouvelle pour la commune.

Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : 7.5 %

- Investissement : 7.5%

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le Maire certifie sous sa responsabilité,

le caractère exécutoire de cet acte le: 17 AVR. 2024

Après dépôt en préfecture le: 16 AVR. 2024

Après publication ou notification le : 17 AVR. 2024

Pour copie conforme.

Le Maire,
Paul HOYER



Le Secrétaire de Séance
Katia RIU



Date de mise en ligne de l'acte : 17 AVR. 2024

Nombre de membres en exercice : 12
Nombre de membres présents : 10
Nombre de suffrages exprimés : 12
Nombre de procurations : 02
VOTES : Pour : 12
 Contre : 0
 Abstention : 0

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le



ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

COMMUNE : MAIRIE FERRIERES SUR ARIEGE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21090121100016

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : MAIRIE FERRIERES SUR ARIEGE (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	25
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	26
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	27
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	37
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	39
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	42
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	45

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	47
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	51
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	52
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	53
B9 - Etat du personnel	54
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	57
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	58
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	59
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	60
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	61
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	62
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	63
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	64

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italiques.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	J
	A

Informations statistiques	
Population totale	849

Informations fiscales (N-2)	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	968 260,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 157,26
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 197,15
3	Dépenses d'équipement brut / population	1 084,59
4	Encours de dette / population (2) (3)	1 053,36
5	DGF / population	44,15
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	55,07 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	103,34 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	90,60 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	87,99 %
10	Eparges brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	3,33 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des Informations N-2 (transmises par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I
B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau de l'article (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)		
TOTAL DU BUDGET	1 137 092,61	1 132 385,32	52 039,40	A1	47 332,11
Investissement	214 697,49	234 271,35 (3)	-60 006,00	A2	-40 432,14
Fonctionnement	922 395,12	898 113,97 (4)	112 045,40	A3	87 764,25

RESTES A REALISER N-1					
		Recettes		Solde (B)	
Dépenses					
I + II	61 806,76	III + IV	87 442,20	B1	25 635,44
I	61 806,76	III	87 442,20	B2	25 635,44
II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	72 967,55
Investissement	-14 796,70
Fonctionnement	87 764,25

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
 (2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur le ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (4) Résultat de fonctionnement reporté sur le ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
 (5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024
 Reçu en préfecture le 16/04/2024
 Publié le 17 AVR, 2024
 ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 61 806,76
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
12	Opération d'équipement n° 12	420,00
13	Opération d'équipement n° 13	33 349,11
51	Opération d'équipement n° 51	28 037,65
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 016.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 87 442,20
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	87 442,20
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régle)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR, 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A

	DEPENSES	RECETTES
VOTE	1 040 055,44	1 054 852,14
	+	+
REPORTS		
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)		
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	61 806,76	87 442,20
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	40 432,14	(si solde positif) 0,00
	=	=
Total de la section d'investissement (2)	1 142 294,34	1 142 294,34

	DEPENSES	RECETTES
VOTE	1 109 349,18	1 036 381,63
	+	+
REPORTS		
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget		
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	(si excédent) 72 967,55
	=	=
Total de la section de fonctionnement (3)	1 109 349,18	1 109 349,18

	2 251 643,52	2 251 643,52
TOTAL DU BUDGET (4)		

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	2 810,00	0,00	101 000,00	101 000,00	101 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	12 190,00	0,00	22 206,49	22 206,49	22 206,49
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	12 393,85	420,00	46 973,95	46 973,95	47 393,95
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	338 409,33	61 386,76	691 036,42	691 036,42	752 423,18
Total des dépenses d'équipement		365 803,18	61 806,76	861 216,86	861 216,86	923 023,62
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	65 552,60	0,00	67 802,16	67 802,16	67 802,16
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		65 552,60	0,00	67 802,16	67 802,16	67 802,16
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		431 355,78	61 806,76	929 019,02	929 019,02	990 825,78

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	116 800,00		91 036,42	91 036,42	91 036,42
Total des dépenses d'ordre d'investissement		136 800,00		111 036,42	111 036,42	111 036,42

TOTAL	568 155,78	61 806,76	1 040 055,44	1 040 055,44	1 101 862,20
+					
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					40 432,14
=					
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					1 142 294,34

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	272 338,36	87 442,20	445 381,14	445 381,14	532 823,34
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	255 000,00	255 000,00	255 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		272 338,36	87 442,20	700 381,14	700 381,14	787 823,34
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	42 158,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	88 223,12	0,00	14 796,70	14 796,70	14 796,70
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	77 000,00	77 000,00	77 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 400,00	0,00	400,00	400,00	400,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	32 400,00	32 400,00	32 400,00
Total des recettes financières		131 781,12	0,00	156 596,70	156 596,70	156 596,70
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		404 119,48	87 442,20	856 977,84	856 977,84	944 420,04

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	110 334,42		106 827,88	106 827,88	106 827,88
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		10,00	10,00	10,00
041	Opérations patrimoniales (10)	116 800,00		91 036,42	91 036,42	91 036,42
Total des recettes d'ordre d'investissement		227 134,42		197 874,30	197 874,30	197 874,30

TOTAL	631 253,90	87 442,20	1 054 852,14	1 054 852,14	1 142 294,34
--------------	-------------------	------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 142 294,34
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

86 837,88

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le **17 AVR. 2024**

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

MAIRIE FERRIERES SUR ARIEGE - MAIRIE FERRIERES SUR ARIEGE - BP - 2024

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	343 482,55	0,00	336 643,89	336 643,89	336 643,89
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	515 200,00	0,00	541 100,00	541 100,00	541 100,00
014	Atténuations de produits	5 000,00	0,00	16 858,94	16 858,94	16 858,94
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	89 907,01	0,00	86 378,22	86 378,22	86 378,22
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		953 589,56	0,00	980 981,05	980 981,05	980 981,05
66	Charges financières	16 432,70	0,00	21 030,25	21 030,25	21 030,25
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		500,00	500,00	500,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		970 022,26	0,00	1 002 511,30	1 002 511,30	1 002 511,30

023	Virement à la section d'investissement (4)	110 334,42		106 827,88	106 827,88	106 827,88
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		10,00	10,00	10,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		110 334,42		106 837,88	106 837,88	106 837,88

TOTAL	1 080 356,68	0,00	1 109 349,18	1 109 349,18	1 109 349,18
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 109 349,18
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	20 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	50 000,00	0,00	50 300,00	50 300,00	50 300,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	184 103,00	0,00	202 482,74	202 482,74	202 482,74
731	Fiscalité locale	339 082,00	0,00	436 423,00	436 423,00	436 423,00
74	Dotations et participations (3)	286 403,00	0,00	245 175,89	245 175,89	245 175,89
75	Autres produits de gestion courante (3)	94 185,00	0,00	67 000,00	67 000,00	67 000,00
Total des recettes de gestion courante		873 773,00	0,00	1 016 381,63	1 016 381,63	1 016 381,63
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		873 773,00	0,00	1 016 381,63	1 016 381,63	1 016 381,63

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00

TOTAL	993 773,00	0,00	1 036 381,63	1 036 381,63	1 036 381,63
--------------	-------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	72 967,55
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 109 349,18
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	86 837,88
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	67 802,16	0,00	67 802,16
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	804 586,76		804 586,76
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	22 206,49	0,00	22 206,49
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	5 193,95	91 036,42	96 230,37
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	91 036,42	20 000,00	111 036,42
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		990 825,78	111 036,42	1 101 862,20

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	40 432,14
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 142 294,34
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	336 643,89		336 643,89
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	541 100,00		541 100,00
014	Atténuations de produits	16 858,94		16 858,94
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	86 378,22	0,00	86 378,22
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	21 030,25	0,00	21 030,25
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	500,00	10,00	510,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		106 827,88	106 827,88
Dépenses de fonctionnement – Total		1 002 511,30	106 837,88	1 109 349,18

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 109 349,18
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

MAIRIE FERRIERES SUR ARIEGE - MAIRIE FERRIERES SUR ARIEGE - BP - 2024

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	32 000,00	0,00	32 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	609 823,34	0,00	609 823,34
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	255 400,00	0,00	255 400,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle) (6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (8)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	91 036,42	91 036,42
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		10,00	10,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		106 827,88	106 827,88
024	Produits des cessions d'immobilisations	32 400,00		32 400,00
Recettes d'investissement – Total		929 623,34	197 874,30	1 127 497,64

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	14 796,70
---------------------------------------	------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 142 294,34
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	15 000,00		15 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	50 300,00		50 300,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		20 000,00	20 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	202 482,74		202 482,74
731	Fiscalité locale	436 423,00		436 423,00
74	Dotations et participations (8)	245 175,89		245 175,89
75	Autres produits de gestion courante (8)	67 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 016 381,63	20 000,00	1 036 381,63

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	72 967,55
---	------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 109 349,18
--	---------------------

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

17 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

MAIRIE FERRIERES SUR ARIEGE - MAIRIE FERRIERES SUR ARIEGE - BP - 2024

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	568 155,78	61 806,76	0,00	1 040 055,44	1 040 055,44	0,00	1 040 055,44	1 101 862,20
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	12 190,00	0,00	0,00	22 206,49	22 206,49	0,00	22 206,49	22 206,49
21 Immobilisations corporelles	675,17	0,00	0,00	5 193,95	5 193,95	0,00	5 193,95	5 193,95
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	20 137,51	0,00	0,00	91 036,42	91 036,42	0,00	91 036,42	91 036,42
Total des opérations d'équipement (3)	332 800,50	61 806,76	0,00	742 780,00	742 780,00	0,00	742 780,00	804 586,76
Total des dépenses d'équipement	365 803,18	61 806,76	0,00	861 216,86	861 216,86	0,00	861 216,86	923 023,62
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	65 552,60	0,00	0,00	67 802,16	67 802,16	0,00	67 802,16	67 802,16
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	65 552,60	0,00	0,00	67 802,16	67 802,16	0,00	67 802,16	67 802,16
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	431 355,78	61 806,76	0,00	929 019,02	929 019,02	0,00	929 019,02	990 825,78
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	20 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	116 800,00			91 036,42	91 036,42		91 036,42	91 036,42
Total des dépenses d'ordre	136 800,00			111 036,42	111 036,42		111 036,42	111 036,42
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								40 432,14
Total des dépenses d'investissement cumulées								1 142 284,34

1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

MAIRIE FERRIERES SUR ARIEGE - MAIRIE FERRIERES SUR ARIEGE - BP - 2024

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR, 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III
A

RECETTES						
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
				II	III = I + II	
TOTAL	543 030,78	87 442,20	1 040 055,44	1 040 055,44	1 127 497,64	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13 Subventions d'investissement (hors 138)	272 338,36	87 442,20	445 381,14	445 381,14	532 823,34	
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	255 000,00	255 000,00	255 000,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'équipement	272 338,36	87 442,20	700 381,14	700 381,14	787 823,34	
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	42 158,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00	
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	77 000,00	77 000,00	77 000,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 400,00	0,00	400,00	400,00	400,00	
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	32 400,00	32 400,00	32 400,00	
Total des recettes financières	43 558,00	0,00	141 800,00	141 800,00	141 800,00	
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes réelles	315 896,36	87 442,20	842 181,14	842 181,14	929 623,34	
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	110 334,42		106 827,88	106 827,88	106 827,88	
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	0,00		10,00	10,00	10,00	
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	116 800,00		91 036,42	91 036,42	91 036,42	
Total des recettes d'ordre	227 134,42		197 874,30	197 874,30	197 874,30	

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7) 0,00

Affectation au compte 1068 (8) 14 796,70

Total des recettes d'investissement cumulées 1 142 294,34

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

MAIRIE FERRIERES SUR ARIEGE - MAIRIE FERRIERES SUR ARIEGE - BP - 2024

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (PI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 28, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprises des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'effectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR, 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Vote de l'assemblée sur les AP hors AP	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II				III = I + II
TOTAL	568 155,78	61 806,76	0,00	1 040 055,44	1 040 055,44	0,00	0,00	1 040 055,44	1 101 862,20
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	12 190,00	0,00	0,00	22 206,49	22 206,49	0,00	0,00	22 206,49	22 206,49
204182 Autres org pub - Bât. et installations	12 190,00	0,00	0,00	22 206,49	22 206,49	0,00	0,00	22 206,49	22 206,49
21 Immobilisations corporelles	675,17	0,00	0,00	5 193,95	5 193,95	0,00	0,00	5 193,95	5 193,95
2135 Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	4 153,13	4 153,13	0,00	0,00	4 153,13	4 153,13
2158 Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00	0,00	1 040,82	1 040,82	0,00	0,00	1 040,82	1 040,82
2184 Matériel de bureau et mobilier	675,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	20 137,51	0,00	0,00	91 036,42	91 036,42	0,00	0,00	91 036,42	91 036,42
231 Immobilisations corporelles en cours	20 137,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238 Avances commandés immo corporelles	0,00	0,00	0,00	91 036,42	91 036,42	0,00	0,00	91 036,42	91 036,42
Total des opérations d'équipement (4)	332 800,50	61 806,76	0,00	742 780,00	742 780,00	0,00	0,00	742 780,00	804 586,76
Total des dépenses d'équipement	365 803,18	61 806,76	0,00	861 216,86	861 216,86	0,00	0,00	861 216,86	923 023,62
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	65 552,60	0,00	0,00	67 802,16	67 802,16	0,00	0,00	67 802,16	67 802,16
1641 Emprunts en euros	62 586,60	0,00	0,00	64 836,60	64 836,60	0,00	0,00	64 836,60	64 836,60
165 Dépôts et cautionnements reçus	1 240,00	0,00	0,00	1 240,00	1 240,00	0,00	0,00	1 240,00	1 240,00
168758 Dettes - Autres groupements	1 726,00	0,00	0,00	1 725,56	1 725,56	0,00	0,00	1 725,56	1 725,56
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

MAIRIE FERRIERES SUR ARIEGE - MAIRIE FERRIERES SUR ARIEGE - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020			0,00					
Total des dépenses financières	65 552,60	0,00	0,00	67 802,16	67 802,16	0,00	67 802,16	67 802,16
45...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	431 355,78	61 805,76	0,00	929 019,02	929 019,02	0,00	929 019,02	890 825,78
040	20 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
231	20 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
041	116 800,00			91 036,42	91 036,42		91 036,42	91 036,42
2151	116 800,00			91 036,42	91 036,42		91 036,42	91 036,42
Total des dépenses d'ordre	136 800,00			111 036,42	111 036,42		111 036,42	111 036,42

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (O) 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (O) 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour Information Crédits gérés hors AP
11	EMBELLISSEMENT		266 391,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12	ACQUISITION		954 300,69	420,00	42 000,00	42 000,00	0,00	42 000,00
13	TRAVAUX DE BÂTIMENT		268 394,65	33 349,11	10 780,00	10 780,00	0,00	10 780,00
14	VOIES RESEAUX MURS		334 878,61	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
29	AMENAGEMENT RD8		372 677,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
37	COM. CREATION SITE INTERNET		3 575,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
38	PROJET AMENAGE.LOGEMENTS.ACT ECO		1 793 455,17	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
49	GOUDRONNAGE		21 254,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
50	COL DE LA PERCHE		103 183,70	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
51	RENOVATION ECOLE SIMONE VEIL		103 891,52	28 037,65	678 000,00	678 000,00	0,00	678 000,00
TOTAL			1 153 102,71	61 806,76	742 780,00	742 780,00	0,00	742 780,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

<p>Envoyé en préfecture le 16/04/2024</p> <p>Reçu en préfecture le 16/04/2024</p> <p>Publié le 17 AVR. 2024</p> <p>ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE</p>
--

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024
Reçu en préfecture le 16/04/2024
Publié le 17 AVR. 2024
ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 11
LIBELLE : EMBELLISSEMENT
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		62 231,77	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 337,60	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	2 337,60	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	59 894,17	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	22 721,84	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	1 308,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	35 864,33	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		7 961,47	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	7 961,47	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	7 961,47	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Saut 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 12
LIBELLE : ACQUISITION
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		920 680,50	a 420,00	42 000,00	b 42 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 680,87	0,00	11 000,00	11 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
2051	Concessions, droits similaires	6 680,87	0,00	8 000,00	8 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	913 999,63	420,00	31 000,00	31 000,00
2111	Terrains nus	335 999,15	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	3 547,92	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	185 892,15	0,00	28 000,00	28 000,00
2132	Bâtiments privés	2 436,65	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	3 796,58	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	10 326,88	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	16 902,81	0,00	0,00	0,00
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	2 067,88	0,00	0,00	0,00
2158	Autres Inst., matériel, outill. techniques	27 205,37	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	225 097,53	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel informatique	16 232,19	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	33 356,55	420,00	3 000,00	3 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	71 138,17	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		23 900,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	23 900,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	12 525,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) - (a + b) (5)	-42 420,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 13
LIBELLE : TRAVAUX DE BÂTIMENT
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		44 308,42	a 33 349,11	10 780,00	b 10 780,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	44 308,42	0,00	10 780,00	10 780,00
2132	Bâtiments privés	1 233,22	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	24 427,11	0,00	0,00	0,00
2158	Autres Inst., matériel, outill. techniques	8 931,69	0,00	3 780,00	3 780,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	3 683,25	0,00	0,00	0,00
2186	Autres Immobilisations corporelles	6 033,15	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	33 349,11	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	33 349,11	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		13 773,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	13 773,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	8 150,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-44 129,11
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 14
LIBELLE : VOIES RESEAUX MURS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		23 498,99	a 0,00	1 000,00	b 1 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	23 498,99	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	6 042,40	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	5 859,87	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	11 596,72	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		20 995,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	20 995,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	13 475,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 000,00
--------------------------------------	------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
 (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
 (4) Sauf 165, 166 et 16449.
 (5) Indiquer le signe algébrique.
 (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024
 Reçu en préfecture le 16/04/2024
 Publié le 17 AVR. 2024
 ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 29
LIBELLE : AMENAGEMENT RD8
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		16 460,83	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	16 460,83	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	16 460,83	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		51 673,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	51 673,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	49 708,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 37
LIBELLE : COM. CREATION SITE INTERNET
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		3 575,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 575,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	3 575,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf la 136)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf la 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 38
LIBELLE : PROJET AMENAGE.LOGEMENTS.ACT ECO
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		61 092,42	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	90,54	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	90,54	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	61 001,88	0,00	0,00	0,00
2132	Bâtiments privés	37 975,54	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	12 072,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	1 990,50	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	6 860,10	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	1 790,01	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	244,90	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	68,83	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		451 763,84	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	451 763,84	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	13 073,99	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	103 497,85	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-10 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 49
LIBELLE : GOUDRONNAGE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		21 254,78	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	21 254,78	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	21 254,78	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		11 967,47	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	11 967,47	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	5 297,75	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	6 669,72	0,00	0,00	0,00
15	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 50
LIBELLE : COL DE LA PERCHE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	1 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		21 404,20	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 136)	21 404,20	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	21 404,20	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 000,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024
Reçu en préfecture le 16/04/2024
Publié le 17 AVR. 2024
ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 51
LIBELLE : RENOVATION ECOLE SIMONE VEIL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 28 037,65	678 000,00	b 678 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	28 037,65	588 000,00	588 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	28 037,65	588 000,00	588 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	602 341,00	d 602 341,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	347 341,00	347 341,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	110 976,00	110 976,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	87 715,00	87 715,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	118 650,00	118 650,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	255 000,00	255 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	255 000,00	255 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-103 696,65
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16446.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024
Reçu en préfecture le 16/04/2024
Publié le 17 AVR. 2024 
ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	543 030,78	87 442,20	1 040 055,44	1 040 055,44	1 127 497,64
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	272 338,36	87 442,20	445 381,14	445 381,14	532 823,34
1321 Subv. non transf. Etat, étab. nationaux	24 000,00	0,00	157 437,80	157 437,80	157 437,80
1322 Subv. non transf. Régions	71 292,20	50 638,20	30 000,00	30 000,00	80 638,20
1323 Subv. non transf. Départements	84 052,56	13 556,00	110 630,52	110 630,52	124 186,52
13251 Subv. non transf. GFP de rattachement	31 834,80	0,00	28 662,82	28 662,82	28 662,82
13461 Dot. équip. territoires ruraux non transf.	61 159,00	23 248,00	118 650,00	118 650,00	141 898,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	255 000,00	255 000,00	255 000,00
1641 Emprunts en euros	0,00	0,00	255 000,00	255 000,00	255 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	272 338,36	87 442,20	700 381,14	700 381,14	767 823,34
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	42 158,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
10222 FCTVA	37 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
10226 Taxe d'aménagement	5 158,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	77 000,00	77 000,00	77 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	77 000,00	77 000,00	77 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 400,00	0,00	400,00	400,00	400,00
165 Dépôts et cautionnements reçus	1 400,00	0,00	400,00	400,00	400,00
18 Carte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	32 400,00	32 400,00	32 400,00
Total des recettes financières	43 558,00	0,00	141 800,00	141 800,00	141 800,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	315 896,36	87 442,20	842 181,14	842 181,14	929 623,34
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	110 334,42		106 827,88	106 827,88	106 827,88
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	0,00		10,00	10,00	10,00
2604182 <i>Autres org pub - Bât. et installations</i>	0,00		10,00	10,00	10,00
041 <i>Opérations patrimoniales (9)</i>	116 800,00		91 036,42	91 036,42	91 036,42
238 <i>Avances commandes immo corporelles</i>	116 800,00		91 036,42	91 036,42	91 036,42
Total des recettes d'ordre	227 134,42		197 874,30	197 874,30	197 874,30

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Sauf 155, 186 et 18449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (7) Les comptes 15, 28, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

**III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE**

III
B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II						III = I + II
	TOTAL	1 080 356,68	0,00	0,00	1 109 349,18	1 109 349,18	0,00	1 109 349,18	1 109 349,18
011	Charges à caractère général (3)	343 482,55	0,00	0,00	336 643,89	336 643,89	0,00	336 643,89	336 643,89
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	515 200,00	0,00	0,00	541 100,00	541 100,00	0,00	541 100,00	541 100,00
014	Atténuations de produits	5 000,00	0,00	0,00	16 858,94	16 858,94	0,00	16 858,94	16 858,94
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	89 907,01	0,00	0,00	86 378,22	86 378,22	0,00	86 378,22	86 378,22
6586	Frais fonctionnement des groupes d'états	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	953 589,56	0,00	0,00	980 981,05	980 981,05	0,00	980 981,05	980 981,05
66	Charges financières	16 432,70	0,00	0,00	21 030,25	21 030,25	0,00	21 030,25	21 030,25
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)								
	Total des dépenses financières	16 432,70	0,00	0,00	21 530,25	21 530,25	0,00	21 530,25	21 530,25
	Total des dépenses réelles	970 022,26	0,00	0,00	1 002 511,30	1 002 511,30	0,00	1 002 511,30	1 002 511,30
023	Virement à la section d'investissement	110 334,42			106 827,88	106 827,88		106 827,88	106 827,88
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			10,00	10,00		10,00	10,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	110 334,42			106 837,88	106 837,88		106 837,88	106 837,88

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

1 109 349,18

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

MAIRIE FERRIERES SUR ARIEGE - MAIRIE FERRIERES SUR ARIEGE - BP - 2024

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015 et 017.

(4) Les comptes 66 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III
B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	993 773,00	0,00	1 036 381,63	1 036 381,63	1 036 381,63
013	Atténuations de charges (2)	20 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	50 000,00	0,00	50 300,00	50 300,00	50 300,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	184 103,00	0,00	202 482,74	202 482,74	202 482,74
731	Fiscalité locale	339 082,00	0,00	436 423,00	436 423,00	436 423,00
74	Dotations et participations (2)	286 403,00	0,00	245 175,89	245 175,89	245 175,89
75	Autres produits de gestion courante (2)	94 185,00	0,00	67 000,00	67 000,00	67 000,00
	Total des recettes de gestion des services	973 773,00	0,00	1 016 381,63	1 016 381,63	1 016 381,63
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	973 773,00	0,00	1 016 381,63	1 016 381,63	1 016 381,63
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
				R002 Résultat reporté ou anticipé (7)		72 967,55
						1 109 349,18

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

III
B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour Information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 080 356,68	0,00	0,00	1 109 349,18	1 109 349,18	0,00	1 109 349,18	1 109 349,18
011	Charges à caractère général (4)	343 482,95	0,00	0,00	336 643,89	336 643,89	0,00	336 643,89	336 643,89
60611	Eau et assainissement	5 300,00	0,00		5 300,00	5 300,00	0,00	5 300,00	5 300,00
60612	Énergie - Électricité	57 800,00	0,00		53 000,00	53 000,00	0,00	53 000,00	53 000,00
60622	Carburants	5 840,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
60623	Alimentation	800,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
60631	Fournitures d'entretien	5 100,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60633	Fournitures de voirie	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
60636	Vêtements de travail	1 500,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6067	Fournitures scolaires	7 700,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00		30,00	30,00	0,00	30,00	30,00
611	Contrats de prestations de services	127 861,55	0,00		127 861,00	127 861,00	0,00	127 861,00	127 861,00
612	Redevances de crédit-bail	0,00	0,00		7 950,52	7 950,52	0,00	7 950,52	7 950,52
613	Locations	0,00	0,00		280,00	280,00	0,00	280,00	280,00
61521	Entretien terrains	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	3 500,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
615231	Entretien, réparations voiries	4 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	3 300,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
6156	Maintenance	34 584,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6161	Multirisques	11 602,00	0,00		7 779,90	7 779,90	0,00	7 779,90	7 779,90
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00		2 642,47	2 642,47	0,00	2 642,47	2 642,47
617	Etudes et recherches	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
618	Divers	3 600,00	0,00		3 400,00	3 400,00	0,00	3 400,00	3 400,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	6 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	10 400,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	9 000,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

MAIRIE FERRIERES SUR ARIEGE - MAIRIE FERRIERES SUR ARIEGE - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6283	Frais de nettoyage des locaux	13 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6284	Redevances pour services rendus	300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	6 295,00	0,00		6 300,00	6 300,00	0,00	6 300,00	6 300,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	10 500,00	0,00		10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	515 200,00	0,00		541 100,00	541 100,00		541 100,00	541 100,00
6218	Autre personnel extérieur	22 200,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	7 600,00	0,00		8 200,00	8 200,00		8 200,00	8 200,00
6411	Personnel titulaire	326 304,00	0,00		330 000,00	330 000,00		330 000,00	330 000,00
6413	Personnel non titulaire	11 396,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	141 700,00	0,00		150 000,00	150 000,00		150 000,00	150 000,00
6470	Autres charges sociales	4 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
648	Autres charges de personnel	1 500,00	0,00		900,00	900,00		900,00	900,00
014	Atténuations de produits	5 000,00	0,00		16 858,94	16 858,94		16 858,94	16 858,94
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	5 000,00	0,00		5 324,00	5 324,00		5 324,00	5 324,00
74119	Reversement sur DGF	0,00	0,00		11 534,94	11 534,94		11 534,94	11 534,94
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	89 907,01	0,00	0,00	86 378,22	86 378,22	0,00	86 378,22	86 378,22
65131	Bourses	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65138	Autres secours	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65311	Indemnités de fonction	40 048,80	0,00		40 990,00	40 990,00	0,00	40 990,00	40 990,00
65312	Frais de mission et de déplacement	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65313	Cotisations de retraite	2 000,00	0,00		1 730,00	1 730,00	0,00	1 730,00	1 730,00
65315	Formation	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	13 185,00	0,00		13 185,00	13 185,00	0,00	13 185,00	13 185,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	3 094,22	0,00		3 094,22	3 094,22	0,00	3 094,22	3 094,22
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	13 200,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6584	Amendes fiscales et pénales	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
65888	Autres	16 278,99	0,00		17 279,00	17 279,00	0,00	17 279,00	17 279,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		953 589,56	0,00	0,00	980 981,05	980 981,05	0,00	980 981,05	980 981,05

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

MAIRIE FERRIERES SUR ARIEGE - MAIRIE FERRIERES SUR ARIEGE - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
66	Charges financières	16 432,70	0,00		21 030,25	II		21 030,25	21 030,25
66111	Intérêts réglés à l'échéance	16 432,70	0,00		21 030,25			21 030,25	21 030,25
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00			0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00		0,00			0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			500,00			500,00	500,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00			500,00			500,00	500,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières et spécifiques		16 432,70	0,00	0,00	21 530,25			21 530,25	21 530,25
Total des dépenses réelles		970 022,26	0,00	0,00	1 002 511,30		0,00	1 002 511,30	1 002 511,30
023	Virement à la section d'investissement	110 334,42			106 827,88			106 827,88	106 827,88
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			10,00			10,00	10,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00			10,00			10,00	10,00
043	Opérations ordre Intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00			0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		110 334,42			106 837,88			106 837,88	106 837,88

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 678 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

17 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

III
B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I		II	
	TOTAL	993 773,00	0,00	1 036 381,63	1 036 381,63	1 036 381,63
013	Atténuations de charges (3)	20 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	20 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	50 000,00	0,00	50 300,00	50 300,00	50 300,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	300,00	300,00	300,00
7032	Stationnement et location voie publique	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	184 103,00	0,00	202 482,74	202 482,74	202 482,74
73211	Attribution de compensation	184 103,00	0,00	178 482,74	178 482,74	178 482,74
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	0,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
7328	Autres fiscalités reversées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
738	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
731	Fiscalité locale	339 082,00	0,00	436 423,00	436 423,00	436 423,00
73111	Impôts directs locaux	331 845,00	0,00	433 349,00	433 349,00	433 349,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	2 237,00	0,00	3 074,00	3 074,00	3 074,00
74	Dotations et participations (3)	286 403,00	0,00	245 175,89	245 175,89	245 175,89
741121	DSR des communes	15 403,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00
741126	Dotation de compensation des EPCI	20 482,00	0,00	20 482,00	20 482,00	20 482,00
742	Dot. aux élus locaux	255,00	0,00	255,00	255,00	255,00
744	FCTVA	1 600,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	200,00	200,00	200,00
7473	Participation départements	800,00	0,00	800,00	800,00	800,00
74748	Participation autres communes	23 400,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
7478	Participation Autres organismes	55 000,00	0,00	11 492,89	11 492,89	11 492,89
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	11 563,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	150 421,00	0,00	168 381,00	168 381,00	168 381,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	0,00	365,00	365,00	365,00
7484	Dotation de recensement	1 429,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	6 050,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	94 185,00	0,00	67 000,00	67 000,00	67 000,00
752	Revenus des immeubles	66 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
7588	Autres produits divers gestion courante	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	26 185,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes de gestion des services		973 773,00	0,00	1 016 381,63	1 016 381,63	1 016 381,63
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		973 773,00	0,00	1 016 381,63	1 016 381,63	1 016 381,63
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
72	Production immobilisée	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destinés à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Péri- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 056 732,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 056 732,00									
MON522369EUR/05	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	20/03/2018	09/05/2018	01/09/2018	480 000,00	F		1,780	0,000		T	C	O	A-1
MON522370EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	20/03/2018		01/09/2018	276 732,00	F		1,780	0,000		T	C	O	A-1
MON527547EUR	LA BANQUE POSTALE	26/06/2019	04/11/2019	01/03/2020	300 000,00	F		1,330	0,000		X	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de frange sur ligne de trésorerie (Total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 16/04/2024
Reçu en préfecture le 16/04/2024
Publié le 17 AVR 2024
ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

MAIRIE FERRIERES SUR ARIEGE - MAIRIE FERRIERES SUR ARIEGE - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organe prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					57 209,55									
1681 Autres emprunts (Total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					0,00									
1687 Autres dettes (Total)					57 209,55									
4600855	SDE09	31/12/2016	01/01/2017	13/02/2017	57 209,55	F			0,000	0,000	A	C	O	A-1
Total général					1 113 941,55									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

IV – ANNEXES

IV
B1.2

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Couverture 7 O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Annuité de l'exercice			ICM de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)		Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	Capital	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		788 630,70					13 511,56	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		788 630,70					13 511,56	0,00	0,00	0,00
MON52369EUR05		0,00	A-1	348 000,00	0,00		F	1,780	6 481,40	0,00	0,00	0,00
MON52370EUR		0,00	A-1	200 630,70	14,00		F	1,780	3 725,16	0,00	0,00	0,00
MON527547EUR		0,00	A-1	240 000,00	16,00		F	1,330	3 325,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		34 132,60					375,36	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 16/04/2024
 Reçu en préfecture le 16/04/2024
 Publié le 17 AVR. 2024
 ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

Mairie Ferrières sur Ariège - Mairie Ferrières sur Ariège - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture 7 O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICINE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		34 132,60					1 725,56	375,36	0,00	0,00
4800855		0,00	A-1	34 132,60	14,00	F		0,000	1 725,56	375,36	0,00	0,00
Total général		0,00		822 768,30					54 562,16	13 660,92	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

IV -- ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES -- ETAT DE LA DETTE -- TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		B1.4

B1.4 -- TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
	Indice	Indice						
(A) Taux fixe simple, Taux variable simple, Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement, Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sans unique), Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	0	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0	822 763,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple, Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swap/option)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 3	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							0
	% de l'encours							0,00
	Montant en euros							0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024
 Reçu en préfecture le 16/04/2024
 Publié le 17 AVR 2024
 ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	IV
	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTLEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	68 440,78
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	68 440,78
Recettes réelles de fonctionnement	1 016 381,63

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II
	6,73

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



IV - ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES - SUBVENTIONS VERSEES

IV
B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					6 550,00
		CHASSE			
6574	6574	Organisation festival de guitare	Association communale de chasse agréée	Association	400,00
6574	6574	Relance de l'activité sportive a	Passion guitare	Association	4 000,00
6574	6574	Commemoration	club de tennis Ferrierois	Association	1 200,00
6574	6574	aide au soins de support	Union des parachutistes	Association	200,00
6574	6574	classe découverte	Comité de l'Ariège de la ligue contre le cancer	Association	250,00
			OCCE ecole de ferrieras	Association	500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		6,00	3,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint technique	C	2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique ppal 1° cl	C	1,00	2,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		9,00	4,00	13,00	13,00	0,00	13,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB0500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

MAIRIE FERRIERES SUR ARIEGE - MAIRIE FERRIERES SUR ARIEGE - BP - 2024

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalant temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

$ETPT = \text{Effectifs physiques} \times \text{quotité de temps de travail} \times \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

IV -- ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	IV
	B9

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indexe (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 SP : Médico-technique.
 ST : Santé.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non classés.

(3) REMUNERATION : Références à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Meilleur contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1 : Accroissement temporaire d'activités pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2 : Accroissement saisonnier d'activités pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat à durée déterminée à un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
 332-8-1¹ : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2² : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par la CGFP.
 332-8-3³ : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4⁴ : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5⁵ : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont le quotient de temps de travail est inférieur à 50 %.
 332-8-6⁶ : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 332-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-9 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrats à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concourt avec un agent titulaire avant l'expiration de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 332-12 : Contrats à durée déterminée pour le recrutement de personnels de la fonction publique territoriale.
 333-1 : 333-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-11 : 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'états.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(7) Occupant un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

17 AVR 2024

ID : 009-2010901211-20240408-DEL_2024_20-DE

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B 10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
 Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Déléation de service public (3) (4)				
Définition d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.



IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT		B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
<i>Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)</i>			
<i>EPCI</i>			
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION FOIX-VARILHES	01/01/2017	TFA	0,00
<i>Autres organismes de regroupement</i>			
SMDEA		SFP	0,00
PNR ARIEGEOISE		SFP	3 303,00
SDE 09		SFP	592,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-40 432,14	-40 432,14
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	25 635,44	25 635,44
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	14 796,70	14 796,70
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	14 796,70	14 796,70

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	66 562,16	66 562,16
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	248 237,88	248 237,88
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	196 472,42	196 472,42

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		66 562,16	66 562,16
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		66 562,16	66 562,16
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	64 836,60	64 836,60
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	1 725,56	1 725,56
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		248 237,88	III 248 237,88
Ressources propres externes de l'année (a)		109 000,00	109 000,00
10222	FCTVA	30 000,00	30 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	2 000,00	2 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	77 000,00	77 000,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		139 237,88	139 237,88
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	10,00	10,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	32 400,00	32 400,00
021	Virement de la section de fonctionnement	106 827,88	106 827,88

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

<p>Envoyé en préfecture le 16/04/2024</p> <p>Reçu en préfecture le 16/04/2024</p> <p>Publié le 17 AVR. 2024</p> <p>ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE</p>

IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	IV
	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
1	LOYERS PROFESSIONNELS ET COMMERCIAUX			SPA

**IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS**

**IV
D3**

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (% , unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire						
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	1 264 000,00	7,18	39,13	0,00	494 603,20	7,67
TFPNB	4 500,00	5,00	71,44	0,00	3 214,80	4,66
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	128 901,00	7,10	12,07	0,00	15 558,35	7,10
TOTAL	1 397 401,00	7,17			513 376,35	7,63

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le



ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

GA

MA

:

ARRETE - SIGNATURES

Envoyé en préfecture le 16/04/2024
 Reçu en préfecture le 16/04/2024
 Publié le **17 AVR. 2024**
 ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

Nombre de membres en exercice : 12
 Nombre de membres présents : 10
 Nombre de suffrages exprimés : 12
 Nombre de procurations : 02
 VOTES : Pour 12
 Contre 00
 Abstentions 00

Date de convocation : 25/03/2024

Présenté par le MAIRE, Paul HOYER

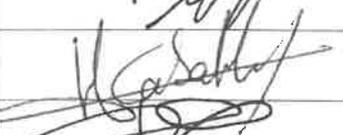
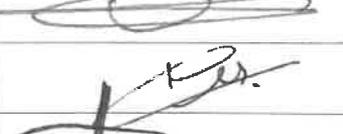
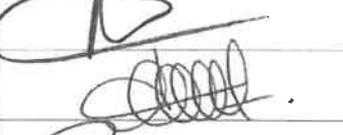
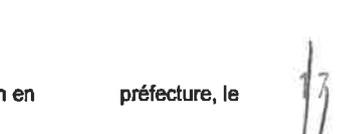
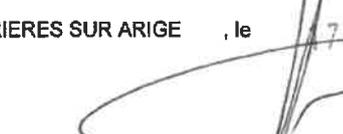
A FERRIERES SUR ARIEGE , le 08/04/2024

Le MAIRE, Paul HOYER

Délibéré par le Conseil municipal réuni en session ORDINAIRE

A FERRIERES SUR ARIEGE , le 08/04/2024

le Conseil municipal

BILLAUD Philippe	
BORDEAU Enguerrand, Adjoint	
CABALLERO Alain	
CASSAN Jean	
CASTROVIEJO Gilles	
DOUMENC CAUBERE Martine, Adjointe	
GRANIER Jean-Paul	
HOYER Paul, Maire	
HUBERT Jacques, Adjoint ABSENT procuration à SURCIN Valérie	
MENDEZ Franck ABSENT procuration à Riu Katia	
RIU Katia	
SURCIN Valérie	

Certifié exécutoire par le MAIRE Paul HOYER
 et de la publication.



, compte tenu de la transmission en préfecture, le

17 AVR. 2024

A FERRIERES SUR ARIEGE , le

17 AVR. 2024

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le



ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_20-DE

Département de l'Ariège
Commune de FERRIERES SUR ARIEGE
09000

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-quatre et le huit Avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur HOYER Paul, Maire de la Commune.

Présents : Paul HOYER, Martine DOUMENC-CAUBERE, Gilles CASTROVIEJO, Alain CABALLERO, Valérie SURCIN, Jean-Paul GRANIER, Philippe BILLAUD, Enguerrand BORDEAU, Jean CASSAN, Katia RIU

Absents excusés : Jacques HUBERT, Franck MENDEZ

Procuration de : Jacques Hubert à Valérie SURCIN et Franck MENDEZ à Katia RIU

Secrétaire de séance : Katia RIU

Date de la convocation : 25 Mars 2024

OBJET :
DELIBERATION D'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2024

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer les subventions 2024 aux associations qui en ont fait la demande ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'attribuer des subventions municipales telles que présentées dans le tableau ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_21-DE

ASSOCIATIONS	EXERCICE 2023	EXERCICE 2024	VOTES
ACCA FERRIERES	350 € par délibération 2023/27 du 13 avril 2023	400 €	9 pour et 3 abstentions/12 voix
A'PARENTS	300 € par délibération 2023/27 du 13 avril 2023	Pas de demande	
LES AMIS DU CAPITOLE	0 € par délibération 2023/27 du 13 avril 2023	0 €	11 pour et 1 abstention /12 voix
UNION DES PARACHUTISTES	150 € par délibération 2023/27 du 13 avril 2023	200 €	Unanimité
RESTAURANT DU CŒUR	600€ par délibération 2023/27 du 13 avril 2023	0€	Unanimité
LA MAISON DES LYCEENS JEAN DURROUX	0€ par délibération 2023/27 du 13 avril 2023	0 €	Unanimité
CLUB DE TENNIS FERRIEROIS		1200€	Unanimité
France ALZHEIMER		0€	Unanimité
ECOLE DE PECHE		0€	Unanimité
VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE		0€	Unanimité
AMICALE URGENCE CHIVA		0€	Unanimité
ASSOCIATION DES SECRETAIRES DE MAIRIE		0€	Unanimité
COMITE DE L'ARIEGE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER		250€	10 pour et 2 abstentions/12 voix
TOTAL	1400 €	2050€	

Nombre de membres en exercice : 12
 Nombre de membres présents : 10
 Nombre de suffrages exprimés : 12
 Nombre de procurations : 02

Envoyé en préfecture le 16/04/2024
 Reçu en préfecture le 16/04/2024
 Publié le 17 AVR. 2024
 ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_21-DE

Mr BILLAUD Philippe en tant que secrétaire du Comité des Fêtes et Mr BORDEAU Enguerrand, Président du Comité des fêtes quittent la salle et ne prennent pas part ni aux débats, ni aux votes des décisions d'attribution des subventions suivantes.

COMITE DES FÊTES	7500 € par délibération 2023/27 du 13 avril 2023	0 €	8 pour et 2 abstentions/10
TOTAL	7500 €	0 €	

Mr CASTROVIEJO Gilles, secrétaire de Passion Guitare et Mr BORDEAU Enguerrand son président, quittent la salle et ne prennent pas part ni aux débats, ni aux votes des décisions d'attribution des subventions suivantes.

PASSION GUITARE	4 000 € par délibération 2023/27 du 13 avril 2023	4 000 €	Unanimité
TOTAL	4000 €	4000 €	

Une attribution de subvention exceptionnelle a été voté l'OCCE en vue de participer au financement du voyage scolaire des enfants des cycles 2 et 3 de l'école délibération n° 2024/08 lors du conseil municipal du 07 Mars 2023

Il est donc attribué aux différentes associations un total de 6550 € sur le budget 2024 de la commune

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le Maire certifie sous sa responsabilité,

le caractère exécutoire de cet acte le: 17 AVR. 2024

Après dépôt en préfecture le: 16 AVR. 2024

Après publication ou notification le : 17 AVR. 2024

Pour copie conforme.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024
Reçu en préfecture le 16/04/2024
Publié le 17 AVR. 2024
ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_21-DE

Le Maire,
Mr Paul HOYER



Le Secrétaire de Séance
Mme Katia RIU



Date de mise en ligne de l'acte : 17 AVR. 2024

Département de l'Ariège
Commune de FERRIERES SUR ARIEGE
09000

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-quatre et le huit Avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur HOYER Paul, Maire de la Commune.

Présents : Paul HOYER, Martine DOUMENC-CAUBERE, Gilles CASTROVIEJO, Alain CABALLERO, Valérie SURCIN, Jean-Paul GRANIER, Philippe BILLAUD, Enguerrand BORDEAU, Jean CASSAN, Katia RIU

Absents excusés : Jacques HUBERT, Franck MENDEZ

Procuration de : Jacques Hubert à Valérie SURCIN et Franck MENDEZ à Katia RIU

Secrétaire de séance : Katia RIU

Date de la convocation : 25 Mars 2024

**OBJET : COMMUNICATION
ETAT ANNUEL DES INDEMNITES DES ELUS POUR L'ANNEE 2023**

Conformément à la Loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019, un état annuel de l'ensemble des indemnités des élus doit être publié annuellement « avant l'examen du budget ». Cette mesure s'applique aux collectivités locales telles que les communes. Les collectivités doivent donc établir, chaque année, un état récapitulatif représentant l'ensemble des indemnités de toute nature, dont bénéficient les élus siégeant à leur conseil, « au titre de tout mandat exercé en leur sein d'une part, et au titre de toutes fonctions exercées d'autre part » :

- En tant qu'élus de la collectivité territoriale
- Au sein de tout syndicat mixte ou pôle métropolitain ;
- Au sein de toute société d'économie mixte/société publique locale.

Cet état doit être établi pour l'année N-1. Il doit être nominatif, en euros et en brut.

2022	Mandat communal brut annuel	Autres mandats brut annuel	Remboursement frais de mission et de déplacement
Bordeau Enguerrand	5 207,52 €	0 €	0 €
Caballero Alain	5 207,52 €	0 €	0 €
Doumenc Martine	5 207,52 €	0 €	0 €
Hoyer Paul	19 613,40 €	8 415,12 €	0 €
Hubert Jacques	5150,09 €	0 €	0 €
Rodrigo Jean-François	71,78 €	0 €	0 €
TOTAL	40457,83 €	8 415,12 €	0 €

Cet état communicable chaque année, a été adressé et présenté à l'ensemble des membres de l'assemblée. Non soumis à vote, mention de cette communication sera portée au procès-verbal. Le conseil municipal prend acte de la Communication des indemnités d'élus pour l'année 2023.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le Maire certifie sous sa responsabilité,

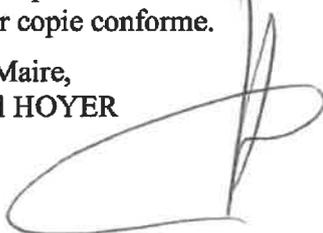
le caractère exécutoire de cet acte le: 17 AVR. 2024

Après dépôt en préfecture le: 16 AVR. 2024

Après publication ou notification le: 17 AVR. 2024

Pour copie conforme.

Le Maire,
Paul HOYER




Le Secrétaire de Séance
Katia RIU



Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_22-AU

Département de l'Ariège
Commune de FERRIERES SUR ARIEGE
09000

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-quatre et le huit avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur HOYER Paul, Maire de la Commune.

Présents : Paul HOYER, Martine DOUMENC-CAUBERE, Gilles CASTROVIEJO, Alain CABALLERO, Valérie SURCIN, Jean-Paul GRANIER, Philippe BILLAUD, Enguerrand BORDEAU, Jean CASSAN, Katia RIU

Absents excusés : Jacques HUBERT, Franck MENDEZ

Procuration de : Jacques Hubert à Valérie SURCIN et Franck MENDEZ à Katia RIU

Secrétaire de séance : Katia RIU

Date de la convocation : 25 Mars 2024

OBJET :
DELIBERATION PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITE DEMANDEE
AUX
COMMUNES EXTERIEURES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal, que la commune ayant compétence en matière de gestion scolaire, elle en supporte les charges financières mais que l'article L. 212-8 du Code de l'Education prévoit que la répartition des dépenses de fonctionnement, lorsque les écoles maternelles et élémentaires publiques d'une commune reçoivent des élèves dont la famille est domiciliée dans une autre commune, se fait par accord entre la commune d'accueil et la commune de résidence.

Sachant que l'école Simone Veil continue de recevoir des élèves dont la famille est domiciliée hors commune.

Sachant que l'article L. 212-8 précité précise le calcul de la contribution de la commune de résidence, qui doit tenir compte des ressources de cette commune, du nombre d'élèves et du coût moyen par élève calculé sur la base des dépenses de l'ensemble des écoles publiques de la commune d'accueil. Les dépenses à prendre en compte à ce titre sont les charges de fonctionnement, à l'exclusion de celles relatives aux activités périscolaires : Charges d'entretien des bâtiments scolaires, charges de fourniture, produits d'entretien, matériel pédagogique, fluides..., les charges de personnel (agents d'entretien des écoles, ATSEM, administratifs, autres intervenants), la quote-part des services généraux de l'administration nécessaire au fonctionnement de l'école publique et toutes les autres charges prévues par l'article L.212.8 du Code de l'éducation.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de fixer le coût moyen par élève pour l'année scolaire 2024-2025 à 1850 € (mille huit-cent cinquante euros).

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les décrets 86-425 du 12 mars 1986 et 98-45 du 15 janvier 1998,

Vu l'article L212-8 du Code de l'Education modifié par la loi n°2005-157 du 23 février 2005 et son article 113,

Envoyé en préfecture le 16/04/2024
Reçu en préfecture le 16/04/2024
Publié le 17 AVR. 2024
ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_23-DE

Vu l'origine géographique des effectifs scolaires de l'école Simone Veil,

Vu les états des charges de fonctionnement relatives aux frais de scolarité des élèves de l'école Simone Veil,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE la proposition de Monsieur le Maire de fixer le coût moyen par élève pour l'année scolaire 2024-2025 à 1 850 € (mille huit-cents euros).

CHARGE Monsieur le Maire de demander la contribution des frais inhérents à la scolarité des enfants des communes extérieures.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le Maire certifie sous sa responsabilité,

le caractère exécutoire de cet acte le: 17 AVR. 2024

Après dépôt en préfecture le: 16 AVR. 2024

Après publication ou notification le: 17 AVR. 2024

Pour copie conforme.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024
Reçu en préfecture le 16/04/2024
Publié le 17 AVR. 2024
ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_23-DE

Nombre de membres en exercice : 12
Nombre de membres présents : 10
Nombre de suffrages exprimés : 12
Nombre de procurations : 02
VOTES : Pour : 12
 Contre : 0
 Abstention : 0

Date de mise en ligne de l'acte : 17 AVR. 2024

Le Maire,
Paul HOYER



Le Secrétaire de Séance
Katia RIU



Département de l'Ariège
Commune de FERRIERES SUR ARIEGE
09000

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-quatre et le huit Avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur HOYER Paul, Maire de la Commune.

Présents : Paul HOYER, Martine DOUMENC-CAUBERE, Gilles CASTROVIEJO, Alain CABALLERO, Valérie SURCIN, Jean-Paul GRANIER, Philippe BILLAUD, Enguerrand BORDEAU, Jean CASSAN, Katia RIU

Absents excusés : Jacques HUBERT, Franck MENDEZ

Procuration de : Jacques Hubert à Valérie SURCIN et Franck MENDEZ à Katia RIU

Secrétaire de séance : Katia RIU

Date de la convocation : 25 Mars 2024

OBJET :
DELIBERATION POUR ATTRIBUTION DE DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE POUR CONCLURE LES CONTRATS POUR LES LOGICIELS DE SECRETARIAT ET LE MATERIEL S'Y AFFERENT

Monsieur le Maire expose que dans un souci financier et d'amélioration de la qualité et de l'efficacité du travail des agents au secrétariat, il est à envisager de changer de prestataire.

Actuellement la commune fonctionne avec ODYSSEE pour l'état civil et BERGER LEVRAULT pour la comptabilité, le budget, la paie, le recensement, la télétransmission, les élections. Cela nous coûte à l'année : 3 040 €

Nous avons fait comme convenu lors du dernier conseil des devis et démonstrations afin de comparer les services et prestations fournies des prestataires AGEDI, ODYSSEE et BERGER LEVRAULT.

Nous avons reçu un devis de BERGER LEVRAULT qui en plus de nous facturer la récupération des logiciels pour pouvoir les migrer sur le cloud, nous refacture les logiciels que nous utilisons déjà sur un serveur physique. Ne sont pas compris dans le devis les logiciels enfance présence/facturation, ni le logiciel tenu de régie paiement d'avance.

Concernant le logiciel ODYSSEE, le devis n'est pas arrivé en temps et en heure.

Nous avons reçu le devis AGEDI qui englobe tous les services que nous avons besoin, c'est un coût la première année 8000€ : il faut acheter les logiciels et former nos agents à leurs utilisations. A partir de l'an prochain, le coût sera moindre : 1955€ l'an avec plus de service qu'actuellement

Concernant le retour de nos agents qui ont assisté aux démonstrations des logiciels, ainsi que leurs expériences sur les logiciels actuels, il en ressort que AGEDI leur semble plus simple d'utilisation et plus adapté à la taille de la commune et à l'usage qu'ils en ont.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_24-DE

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

17 AVR 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_24-DE

Vu le code des collectivités territoriales

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DONNE son accord pour changer de prestataire,

DONNE tous les pouvoirs au Maire pour conclure le marché avec le prestataire le plus adapté,

CHARGE le maire d'inscrire les crédits nécessaires au budget

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le Maire certifie sous sa responsabilité,

le caractère exécutoire de cet acte le: 17 AVR. 2024

Après dépôt en préfecture le: 16 AVR. 2024

Après publication ou notification le : 17 AVR. 2024

Le Maire,
Paul HOYER



Le Secrétaire de Séance
Katia RIU



Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 12

Nombre de procurations : 02

VOTES : Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 00

Date de mise en ligne de l'acte : 17 AVR. 2024

Département de l'Ariège
Commune de FERRIERES SUR ARIEGE
09000

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-quatre et le huit Avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur HOYER Paul, Maire de la Commune.

Présents : Paul HOYER, Martine DOUMENC-CAUBERE, Gilles CASTROVIEJO, Alain CABALLERO, Valérie SURCIN, Jean-Paul GRANIER, Philippe BILLAUD, Enguerrand BORDEAU, Jean CASSAN, Katia RIU

Absents excusés : Jacques HUBERT, Franck MENDEZ

Procuration de : Jacques Hubert à Valérie SURCIN et Franck MENDEZ à Katia RIU

Secrétaire de séance : Katia RIU

Date de la convocation : 25 Mars 2024

OBJET :
DELIBERATION POUR ACCORD DE MISE EN LOCATION D'UN TERRAIN POUR UNE ASSOCIATION SPORTIVE CANINE

Mr le Maire rappelle la délibération 2024/12 qui l'autorisait à continuer les négociations et donc à se renseigner sur cette association en vue de leur mettre en location un terrain communal.

Après rencontre avec les dirigeants de l'association,

Au vu des contraintes à prendre en compte qui sont d'ordre sonore (bruits des animaux) et la capacité d'accueil nécessaire pour les jours de compétition ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant la demande de l'association « Les chiens du Pays de Foix » par courriel en date du 13/02/2024,

Après avoir pris attache avec la DSV (Direction des services vétérinaires), concernant la réglementation en la matière,

Sachant qu'il est nécessaire d'installer une clôture de 2m de hauteur, qu'il faut une distance minimale de 100m des premières habitations, qu'il risque d'y avoir des nuisances sonores ;

Le conseil municipal avait arrêté son choix de terrain sur la parcelle 85 vers le fond du terrain avec comme repère de départ le milieu des terrains de tennis. La superficie représentera environ 2570m². Le point d'eau au bout des terrains de tennis sera mis à disposition pour les animaux.

Vu la capacité restreinte de la commune concernant l'accueil du public pour les jours de compétition,

Vu l'impossibilité sur la commune de permettre aux camping-cars de se garer tout en maintenant la sécurité de tous,

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 18 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_25-DE

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_25-DE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Décide de ne pas accéder à cette demande.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le Maire certifie sous sa responsabilité,

le caractère exécutoire de cet acte le: 17 AVR. 2024

Après dépôt en préfecture le : 16 AVR. 2024

Après publication ou notification le : 17 AVR. 2024

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 12

Nombre de procurations : 02

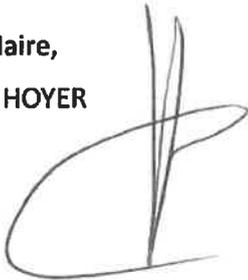
VOTES : Pour : 00

Contre : 11

Abstention : 01

Date de mise en ligne de l'acte : 17 AVR. 2024

Le Maire,
Paul HOYER



Le secrétaire de séance
Katia RIU



Département de l'Ariège
Commune de FERRIERES SUR ARIEGE
09000

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-quatre et le huit Avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur HOYER Paul, Maire de la Commune.

Présents : Paul HOYER, Martine DOUMENC-CAUBERE, Gilles CASTROVIEJO, Alain CABALLERO, Valérie SURCIN, Jean-Paul GRANIER, Philippe BILLAUD, Enguerrand BORDEAU, Jean CASSAN, Katia RIU

Absents excusés : Jacques HUBERT, Franck MENDEZ

Procuration de : Jacques Hubert à Valérie SURCIN et Franck MENDEZ à Katia RIU

Secrétaire de séance : Katia RIU

Date de la convocation : 25 Mars 2024

OBJET :
DELIBERATION L'INSTAURATION D'UN DROIT DE PLACE

Vu la demande d'un auto-entrepreneur, qui s'installe sur la commune, d'avoir un droit d'emplacement 2 jours semaine sur la place de la mairie pour vendre des fruits et légumes,

Après avoir délibéré,

Le conseil municipal décide :

D'instaurer un DROIT de PLACE sur le domaine public communal pour les commerçants non sédentaires et les ventes exceptionnelles.

DEMANDE à Mr le MAIRE de se renseigner sur les tarifs en vigueur dans les communes voisines avant de se prononcer sur le tarif communal de Ferrières-sur-Ariège.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Le Maire certifie sous sa responsabilité,

le caractère exécutoire de cet acte le: 17 AVR. 2024
Après dépôt en préfecture le: 17 AVR. 2024
Après publication ou notification le : 17 AVR. 2024
Pour copie conforme.

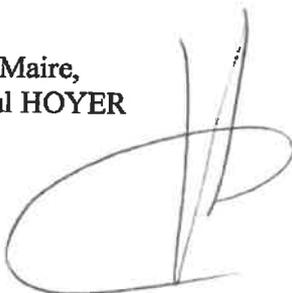
Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le 17 AVR. 2024

ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_26-DE

Le Maire,
Paul HOYER



Le Secrétaire de Séance
Katia RIU



Nombre de membres en exercice : 12
Nombre de membres présents : 10
Nombre de suffrages exprimés : 12
Nombre de procurations : 2
VOTES : Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Date de mise en ligne de l'acte : 17 AVR. 2024

Département de l'Ariège
Commune de FERRIERES SUR ARIEGE
09000

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-quatre et le huit Avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur HOYER Paul, Maire de la Commune.

Présents : Paul HOYER, Martine DOUMENC-CAUBERE, Gilles CASTROVIEJO, Alain CABALLERO, Valérie SURCIN, Jean-Paul GRANIER, Philippe BILLAUD, Enguerrand BORDEAU, Jean CASSAN, Katia RIU

Absents excusés : Jacques HUBERT, Franck MENDEZ

Procuration de : Jacques Hubert à Valérie SURCIN et Franck MENDEZ à Katia RIU

Secrétaire de séance : Katia RIU

Date de la convocation : 25 Mars 2024

OBJET :
DELIBERATION FAISANT SUITE AUX DEMANDES DE
L'ASSOCIATION A'PARENTS CONCERNANT
L'EVENEMENT PREVU LE 4 MAI 2024

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu les mails de l'association des parents d'élèves A'Parents en dates du 4 et 5 avril 2024,

Vu le passage de Monsieur KEHR à l'accueil de la Mairie,

Considérant les diverses demandes émises par l'association A'Parents concernant l'évènement prévu le 4 mai 2024 à la salle des fêtes,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de répondre, point par point, à ces sollicitations tel que présenté ci-dessous et de voter individuellement chaque point :

1-Avoir un accès à l'espace communal de grillades extérieur. VOTE : Pour :00 Contre :12 Abstention :00

- ⇒ Utilisation du barbecue communal refusée par souci de conformité
- ✓ Solution proposée par le conseil municipal : des barbecues mobiles peuvent être utilisés et seront placés sur le parking à côté de l'abris-bus. Ils devront être sécurisés afin qu'aucun enfant ou personne non habilitée ne puisse y accéder. A cette fin la mairie prêtera des barrières.

2-Avoir un accès aux fonctionnalités des cuisines. VOTE : Pour :00 Contre :12 Abstention :00

- ⇒ Refusé, cuisine non conforme (dégraissage de la hotte à refaire + problème de gaz à régulariser),
- ✓ Solution proposée par le conseil municipal : Utiliser des plaques chauffantes mobiles à placer à côté du barbecue prêt de l'abribus.

3-Disposer de l'espace et de la buvette extérieure (proche du terrain de boules) afin de pouvoir profiter de cet espace et organiser des jeux extérieurs pour les enfants et parents. VOTE : Pour :12 Contre :00 Abstention :00

- ⇒ Utilisation de l'espace et de la buvette acceptés à l'unanimité
- ✓ Il ne doit pas y avoir de dégradation du sol au terrain de boules.

4-Le prêt du matériel son et lumières pour accueillir un groupe musical et une sono. VOTE : Pour :00 Contre :12 Abstention :00

- ⇒ Pas de prêt possible car la sono est défectueuse et nous ne disposons pas de lumière.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024
Reçu en préfecture le 16/04/2024
Publié le 17 AVR. 2024
ID : 009-210901211-20240408-DEL_2024_27-DE

5-Le prêt de vaisselle afin d'éviter la vaisselle jetable.

La mairie ne dispose pas de vaisselle.

- ✓ Solution proposée par le conseil municipal : Voir avec Marie du Foyer Rural.

Le conseil municipal se positionne sur le prêt du lave-vaisselle en cas ou de la vaisselle serait prêtée par le Foyer Rural : **VOTE : Pour :00 Contre :12 Abstention :00**

⇒ Refusé

6-Récupération en mairie des chèques par les agents. VOTE : Pour :00 Contre :12 Abstention :00

- ⇒ Refusé, nos agents ne sont pas habilités à réceptionner les paiements pour le compte d'une association. Nous réceptionnons seulement les courriers postaux pour les associations ayant leur boîte aux lettres en mairie.
- ✓ Solution proposée par le conseil municipal : Voir avec l'école pour une mise à disposition d'une salle ou partie de salle pour pouvoir faire une permanence hors temps scolaire. L'ancienne boîte aux lettres du SIVE peut aussi leur être mise à disposition.

7-Pour des raisons de sécurité, le conseil municipal se prononce sur la fermeture à la circulation du parking de la mairie, espace François Mitterrand VOTE : Pour :12 Contre :00 Abstention :00

⇒ Accepté à l'unanimité, le parking sera fermé à la circulation tout le temps de la manifestation

8-Le conseil municipal propose et se prononce sur la mise à disposition, et le montage par nos agents communaux, d'un barnum, sur le parking de la mairie, espace François Mitterrand avec mise à disposition de tables et de chaises VOTE : Pour :12 Contre :00 Abstention :00

⇒ Accepté à l'unanimité, les agents installeront la veille le barnum, les tables et chaises extérieures seront également mises à disposition.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
DECIDE d'adopter chaque point comme indiqués

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Le Maire certifie sous sa responsabilité,

le caractère exécutoire de cet acte le: 17 AVR. 2024
Après dépôt en préfecture le: 16 AVR. 2024
Après publication ou notification le : 17 AVR. 2024
Pour copie conforme.
Date de mise en ligne de l'acte : 17 AVR. 2024

Le Maire,
Paul HOYER



Le Secrétaire de Séance
Katia RIU



Nombre de membres en exercice : 12
Nombre de membres présents : 10
Nombre de suffrages exprimés : 12
Nombre de procurations : 2